L'Egalité de Roubaix - Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions devront y atre remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 6 au 5 novembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 11 h. 25 à 7 h. 45.

DES VOLEURS DE TISSU SE FONT ARRÊTER

Samedi dernier, au cours d'une visite domiciliaire effectuée chez Alphonse Hinnebo, 31 ans, ouvrageur, 64, rue Vaucauson, les inspecteurs de sûreté Bohée et Roelens découvrirent une pièce de gabardine bleu marine. Après un long interrogatoire, Hinnebo reconnut qu'il s'agissait là du produit d'un vol et que la marchandise lui avait été apportée huit jours plus tôt par un certain Georges Bracke, 37 ans, conducteur de tracteurs, demeurant 113, rue de Flandre, cour Deaux, 2, et qui était accompagné par quatre autres individus.

L'enquête menée par les policiers permit d'établir leur identité : il s'agissait de Fernand Westerling, 29 ans, domicilié rue de Naples, cour Verplancke, 2 ; Arsène Vanderbrigghe, 28 ans, chaudronnier, 33 ans, rue du Fresnoy, cour Verlynck, 6, et Roger Borella, 28 ans chaudronnier, sans domicile connu et enfin un certain « Grand Louis » qui fut identifié comme étant Louis Delmotte, 23 ans, demeurant à **Tourcoing**, 91, rue Cuvier.

Le dimanche 23 octobre, Bracke et ses quatre complices, s'étaient retrouvés dans un café de la rue de Mouvaux, puis de la station par les vers la rue du Fontenoy. Le « Grand Louis » et Roger Borella escaladèrent une clôture et s'introduisirent par une lucarne non fermée dans le grenier des magasins des anciens établissements du Fontenoy. Au second étage ils firent main-basse sur cinq pièces de gabardine mesurant chacune 50 m. valant 30 000 francs.

Le butin fut entreposé chez Hinnebo et quelques jours après les voleurs venaient rependre quatre pièces qui furent « vues » par un automobiliste inconnu à pour 40 000 francs. La police mit fin aux opérations de « vente » du tissu dans les conditions que nous avons relatées plus haut.

Tous les voleurs, sauf Louis Delmotte, qui n'a pu être appréhendé, ont été arrêtés et déférés au Parquet et l'enquête se poursuit pour retrouver l'automobiliste à qui le tissu fut vendu.

Distribution d'HUILE

[illegible] **ROYAL SALADOR** [illegible] 11.791

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Un important vol de numéraire

Mme Angèle Chmielecke, 42 ans, journalière, 212 bis, boulevard Gambetta, gagna sa chambre vers 20 h. 30, laissant dans la cuisine sa fille et la fiance de celle-ci. Le jeune homme quitta la demeure vers 22 h. Le lendemain matin, la ménagère constata la disparition d'un coffre-fort placé dans une armoire de la cuisine et renfermant 25.000 fr. Comme aucune trace d'effraction n'a pu être relevée, il semble que le ou les malfaiteurs connaissant parfaitement l'endroit du précieux dépôt. Une enquête est ouverte.

600 wassingues disparaissent

M. J. Renard, 48 ans, industriel, rue d'Hem, impasse Colbert, a constaté la disparition de 600 wassingues. Il représentait une valeur de 3.200 fr. Les coupables se sont introduits dans l'établissement après avoir escaladé un mur et fracturé portes et fenêtres. La sûreté poursuit ses investigations.

LE CODE DE LA ROUTE

Des procès-verbaux pour infractions au code de la route ont été dressés à MM. Marcel Watine, 284, rue Jean Jaurès ; Joseph Naegelen, et André Michon, 30, rue de Lens, à Henin-Liétard.

LE CAMOUFLAGE

Pour camoufler insuffisant des lumières des contraventions ont été dressées contre MM. Jean Lietard, 44, rou cvard de la République, et Joseph Vandenbroucke, 7, rue de Milan.

LA GIBELOTE

Des inconnus après avoir brisé un carreau de verandah se sont introduits chez Mme Lemaître et lui ont volé neuf beaux lapins.

Enquête par la police.

ENCORE UNE !

Dans le hall de l'Hôtel de Ville on a dérobé la bicyclette de M. Marquant, demeurant 49, rue de Mouvaux.

Jeunes Français !

L'ARMÉE FRANÇAISE DE L'ARMISTICE

vous attend !

Renseignez-vous dans les gendarmeries et dans les bureaux d'engagements départementaux.

L'activité du Service du Contrôle Économique

Le Service de Contrôle économique, désireux d'assainir définitivement le commerce des fruits et légumes, a poursuivi avec succès ses investigations dans cette branche. Des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des ci-après nommés :

Achat avec soulte : Leclercq Louis, 154, rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy.

Achat avec soulte et hausse illicite. — Batteur Suzanne, épouse Lebrun, 3, rue Boucher de Perthes, à Lannoy ; Pouirain Jean, 292, rue Carnot, à Wattrelos.

Hausse illicite. — Castelain, 65, rue Delespaul, à Roubaix ; Friess Lucien, 179, rue de Lille, Roubaix ; Lefebvre Irma, 28 rue des Trois Frères Remy, Lannoy ; Coddaert Céline, 182, rue Ed. Anseele, à Roubaix ; Lasseaux Jean, 54, rue Jules-Guesde, Lys-lez-Lannoy.

Défaut d'étiquetage. — Couque Hélène, 8, rue des Trois Frères Rémy, Lannoy ; Vanoost Coopmann, 2, rue de Lille, Lannoy.

Hausse illicite. — Soris Germaine, 7, rue des Trois Frères Remy, Lannoy ; Vigne Berthe, épouse Lerminez, 2, rue de la Cloche 7, à Tourcoing ; Leignel Gaston, 5, rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos (double procès-verbal pour actes de récidive) ; Descint Edouard, maréchal, à Tourcoing, 58, rue de Wasquehal ; Delcu Albert, maraîcher à Wervicq-Sud, rue de Bousbecque ; Popelier Désiré, légumes, 32, rue de Beaumont, à Roubaix ; François, Vve Aelbrecht, 59, rue de Lille, à Tourcoing (hausse illicite et vente en arrière-boutique).

LA HAUSSE ILLICITE SUR LE SAVON

Les commerçants ci-après ont fait l'objet d'un procès-verbal pour hausse illicite sur le savon :

Kinnen Alexandre, 26, rue de Rome, à Roubaix ;

Ruth Marie-Thérèse, épouse Hanquart, 54, rue Mouvaux, Roubaix.

Le Service général du Contrôle économique appelle l'attention sur le fait qu'il sanctionnera impitoyablement les dépassements des taux de marque autorisés.

ATTENTION AUX EXTENSIONS DE COMMERCE

M. Petit Albert, chapelier à Roubaix, 85, rue Marceau, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir vendu, sans autorisation préalable des articles de bonneterie.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le 5 novembre, à l'horaire ci-après : **A 8 h. 30** : de 1 à 3551 et les chômeurs de plus de 65 ans. — **A 9 h.** : de 3552 à 935. — **A 9 h. 30** : de 936 à 1.497. — **A 10 h.** : de 1.498 à 2.976. — **A 10 h. 30** : de 2.977 à la fin.

Le prochain paiement sera effectué le 19 novembre.

GALA THEATRAL AU PROFIT DES PRISONNIERS

Après avoir organisé, l'été dernier, un magnifique concert qui obtint un très légitime succès et qui permit l'envoi de 115 colis aux prisonniers de la paroisse, la chorale Saint-Michel organise à nouveau pour le dimanche 6 novembre, à 14 h. 30, en la Salle des Fêtes de la rue de Rocroi, un gala d'importance au profit de la même œuvre. Déjà les prisonniers ont, pour la plupart, accusé réception de leur colis qui leur fit grand plaisir et les organisateurs espèrent, avec le concours de la Croix-Rouge, pouvoir réitérer leur geste.

L'on peut également, dès maintenant, retirer des billets 173 boulevard de Reims et 220 rue Jouffroy.

La location fonctionnera le jeudi 5 et le vendredi 6, de 16 h. à 18 h. et le samedi 7 de 14 h. à 18 h., 220 rue Jouffroy.

TRAMWAYS

JEUDI, mat. à 3 h. 30

LE BEAU FILM

PRISON SANS BARREAUX

2.330

SOCIÉTÉS SPORTIVES

JOYE AU RACING

Une bonne centaine de jeunes gens et jeunes filles des sections d'athlétisme du R.C.R. rassemblés dimanche matin au Parc Jean Dubrulle ont eu le plaisir d'écouter le grand champion qu'est Prudent Joye et de suivre ses démonstrations.

Après une causerie sur l'athlétisme en France et dans le monde, causerie agrémentée de souvenirs personnels, après de judicieux conseils sur l'entraînement en général, Joye réserva à ses jeunes auditeurs une exhibition qui fut un régal de choix.

Il résuma parfaitement la technique des différents sauts et lancers en indiquant pour chacun d'eux les exercices de préparation et d'entraînement appropriés. Il termina en faisant preuve d'une rare maîtrise dans « l'escamotage » des haies.

Par une courte et délicate allocution, M. Cottenier, président de la section d'athlétisme du R.C.R. avait présenté le sympathique athlète et tint tenu à le remercier.

LE CHAMPIONNAT DE ROUBAIX-TOURCOING

Cette épreuve a eu lieu dimanche : elle était organisée par les « Amis Réunis » et le Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons et se déroula sous la présidence de M. Victor Equinet, président d'honneur de la société organisatrice ; MM. Georges Bourgeois, Betteblère et Renard, président, secrétaire et trésorier du Syndicat des Pêcheurs.

Pour la seconde fois, la société des « Amis Réunis » gagna la Coupe Marsolan avec ses cinq sociétaires désignés : MM. A. Nollens, P. Dumez, L. Schoum, L. Dujardin et C. Debarge, qui totalisèrent 648 points avec 29 poissons en une demi-heure. Voici les résultats :

1. « Amis Réunis », 29 poissons, 348 points ; 2. « Poissons Rouges », 278 p. ; 3. « Brochet Argenté », 242 points ; 4. « Percoteux », 229 p. ; 5. « Poisson d'Or », de Roubaix, 194 points ; 6. « Fine Ligne », 186 p. ; 7. « Ablette », 145 p. ; 8. « Carpe d'Or », Tourcoing, 120 p. ; 9. « Amical Blanc-Seau », 95 p. ; 10. « Gardon d'Argent », 46 p. ; 11. » Union des Pêcheurs ».

Les résultats du championnat individuel :

1. Montaigne Charles (Brochet Argenté), 214 pts ; 2. Dumez Paul, 180 ; 3. Botty Adolphe, 139 ; 4. Nollens Albert, 124 ; 5. Bavaert Maurice, 124 ; 6. Deschœmekers Gustave, 121 ; 7. Carette P., 114 ; 8. Debloch J., 114 ; 9. Barbary E., 110 ; 10. Larivière C., 109 ; 11. Meunier E., 106 ; 12. Sclembler O., 104 ; 13. Gullmet G., 101 ; 14. Berty A., 98 ; 15. Maillard J., 97 ; 16. Delbarge J., 96 ; 17. Debarge Camille, 93 ; 18. Knoff P., 93 ; 19. Lepoutre O., 91 ; 20. Bettremieux H., 84, etc...

JEUX DIVERS

CONCOURS DE PIQUET. — Samedi 7, dimanche 8 et lundi 9, chez M. Lecomte, rue du Pile, 103 (face à la rue Hoche), grand concours annuel de piquet. Trois tours pour 18 fr. Mise, 2 fr. 50. Règlement et conditions habituelles.

ETAT CIVIL

Naissances : Christian Boulogna, 15, rue de Roma, né à la Maternité municipale, 20, av. Julian Lagacha ; Alain Thely, 40, rue des Eaux, à Marcq-en-Barœul, né à la Clinique maternelle de la Fraternité, 20, av. Jules Lagache ; Micheline Delahaye, rue de la Vigne, 99, né 219, rue Daubenton ; Josette Olczak, 14 bis, rue Perrot ; Chantal Ducoulombier, E. rue de l'Orphéon, à Lille, née, 848, rue de Lannoy ; Jean-Claude Niflais, 34, rue Rouget de l'Isle, né à la Clinique maternelle de la Fraternité, 20, av. Julien Lagache.

Publications : Maurice Agré, magasinier, rue Joufroy, 8, et Maria Blain, de Wattrelos, rue de Beaurepaire, 31. — Jules Dupagny, ourdisseur, rue de l'Alouette, 13, et Marie-Louise Mass, ménagère, du Wasquehal, rue de Flers, 28. — Fernand Delannoy, colifeur, rue du Fontenoy, 174, et Simone Vervaeke, couseuse, de Tourcoing, rue de l'Yser, 42. — Maurice Lecomte, comptable, de Wattrelos, rue Carnot, 283, et Raymonde Deverrewaere, musicienne, rue d'Oran, 190. — Raymond Berlaud, agent de chantier, boul. Montesquieu, 49, et Raymonde Vantroyen, manutentionnaire, de Lille, chemin de Bergues, 3. — Marcel Duquesne, ébénistier, d'Hem, rue de Beaumont, 24, et Louisa Lafavre, a.p., rue de Condé, 14. — Lucien Cattoire, boucher, rue Delespaul, 262, et Fraulose Willem, manutentionnaire, rue de l'Espérance, 14. — Emile Despret, Roger Lingère, rue Ch. Quint, 29. — Electricien, rue Watt, 33, et Jeanne Léon Demerliers, bucheron, rue de Blanchemaille, 74, cour Vandewiele, 0, et Suzanne Vandebene, a.p., rue Meyerbeer, 13.

Décès : Maria Spiers, 71 ans, épouse 3d. pl. de la Fraternité ; Germaine Arroudelle, épouse Delplace, 38 ans, 109, boul. de Metz ; Léonard Goossens, 96 ans, rue de Barbieux, 35 ; Yves Peron, 70 ans, rue de Barbieux, 33 ; Louis Rémont, 70 ans, rue de Blanchemaille, 37.

WASQUEHAL

La Famille du Prisonnier. — Permanence au Centre social, 1, place Gambetta, le soir, mercredi, de 18 à 19 h. pour le Centre et samedi, de 18 h 30 à 17 h 30, salle des soupes populaires, rue Rosa Bonheur, pour le Capreau et la Planche au Riez.

Avis aux mamans. — Jeudi, à 15 h., visite médicale des nourrissons, salle des fêtes rue Jean Macé, pour les mamans du Centre et du Noir Bonnet.

Club des Sparta Réunis. — Section d'athlétisme. — Entraînement salle Pétisse, près du pont de Croix, vendredi, à 18 heures.

Taxe sur le chiffre d'affaires et transactions. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et les transactions pour les redevables dont le chiffre d'affaires mensuel est supérieur à 10.000 fr. aura lieu à la salle des fêtes rue Jean Macé, vendredi 8 novembre, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

LEERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS

Exceptionnellement la consultation des nourrissons aura lieu le jeudi 5 novembre, à l'heure habituelle.

Série d'actes de probité. — Les jeunes Rasseneur Thérèse et Vandenbooshe Poulette, de l'école libre ; ainsi que M. Oscar Franchomme et Mme Gladis, rue du Roubaix, ont trouvé, dans la commune, respectivement, un billet de 100 frs, un sac renfermant de nombreux tickets de pain et une importante somme d'argent, et un porte monnaie contenant 56 frs. Tous ces objets ont été réclamés par leur propriétaires qui ont récompensé ceux qui ont été animés de ce bel esprit de probité.

HALLUIN

LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE LA GUERRE AU CIMETIERE

Sur l'initiative de M. Petit, maire de la ville, il a été procédé, à l'occasion de la fête du 1er novembre, à l'embellissement du monument élevé au cimetière communal à la mémoire des morts de la guerre 1914-1918 et des victimes de la dernière guerre.

Ce vaste édifice a été encadré d'un petit mur, dont l'aspect simple honore la conception de l'initiateur. Chaque tombe a d'autre part été encadrée d'une bordure ciment qui enjolive cette nécropole. D'humbles violettes qui ornent les tombes des Hallumois morts au champ d'honneur rappellent avec leur sacrifice leur pieux souvenir. M. Joseph Warcquet, de la Délégation spéciale, a coopéré à cet embellissement, que M. Gustave Menet réalisa à la perfection.

Les familles des victimes de la guerre apprécieront comme il mérite le beau geste de la Délégation spéciale qui a fait procéder à cette heureuse innovation, malgré les circonstances difficiles que nous traversons.

A FU. O. H. — Ce jeudi, cours d'escrime, salle du Stade de la rue de l'Abattoir, à 18 h. 30.

Service d'ébouage. — L'enlèvement des ordures ménagères a lieu aujourd'hui jeudi dans le quartier de la Pannerie.

Famille du prisonnier. — Ce jeudi, permanence au local, 42, rue Jean-Jaurès, de 9 h. à midi.

Contribution nationale. — Les personnes qui ont reçu un avis de la direction des Contributions directes sont invitées à se présenter d'urgence à la Perception, rue du Midi, 41, pour obtenir le remboursement d'excédent du versement de la Contribution nationale extraordinaire.

Be munir de monnaie.

A l'Union Olympique Hallloise. — En battant l'U.S. Roubaisienne, les Unionistes Olympiens viennent de se qualifier pour les prochains tours de la coupe Ch. Simon.

Autres résultats de la journée :

U.O.H. 1B 1-E.C. Cysoing 1B, 5.

U.O.H. Juniors A battent Juniors A du stade de Roubaix par 6 buts à 0.

U.O.H. Cadets A-Excelsior Rx-Tg, match remis.

LINSELLES

LE TISSERAND ROGNAIT LES PIECES

M. Arsène Debeuf, 38 ans, directeur des Etablissements Masurel, s'aperçut qu'une pièce de toile avait été amputée de sa laize et qu'il y manquait 2 m. 50 de tissu. Les soupçons se portèrent sur un tisserand, Firmin Catteau, 87 ans, demeurant 3, rue des Villas.

Interrogé par la gendarmerie il reconnut avoir dérobé les 2 m. 50 de toile qu'il avait revendus à une cafetière de Linselles, Mme Anne Trainel.

Une perquisition chez cette dernière amena la découverte du tissu et aussi de 45 écheveaux de coton, subtilisés paraît-il, 250 fr. à un inconnu, mais qui provenaient également de l'Usine Masurel.

Catteau et la femme Trainel ont été arrêtés et déférés au Parquet.

Tournée du percepteur. — Le percepteur sera à la disposition des contribuables le vendredi 6 novembre, salle de la Mairie, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 5
ANCIENNE ECOLE COMMUNALE ANGLE DES RUES DU BOIS ET DES FABRICANTS

6 Novembre. — Matin : rue Fosse aux Chênes de 1 à 49 et 2 à 62, cont. St-Martin, rues du Vieil Abreuvoir, du Curé, Nain, du Pays, place Chevreuil, rue Hospice, après-midi : rues Ermitage, St-Pierre, des Ecoles des Lignes, Emile Moreau, des Chaseaux, Vaucanson.

7 Novembre. — Matin : rue Saint-Honoré, rue et place Notre-Dame, rues de la Clef, de l'Arc, St-Etienne, l'Avocat, la, de Roubaix, St-Vincent de Paul, Stephenson ; après-midi : rues Blanchemaille, de la Lys.

8 Novembre. — Rues de l'Alma, Archimède.

10 Novembre. — Rues Cassel, de France, Chaussée, Vallon, des Anges, Colombs.

11 Novembre. — Rues Jean Bart, Fulton, Guinguette, boulevard d'Halluin, Quai de Dunkerque, rue Barbe d'Or, Quai de Calais, rues Darbo, Menin, Malesherbes.

12 Novembre. — Rues de Tourcoing de 141 à 189 et 134 à 182, Cadeau, Jacquard de 49 à la fin et 52 à la fin, St-Maurice, du Toulouse, Port Fraiss, Fondeurs.

13 Novembre. — Matin : rues de la Rondelle, H. Carette, Cuvelle, Lenoir (Richard), Arcole ; après-midi : rue du Fontenoy.

A WATTRELOS

SECTEUR N° 2
ANNEXE DE LA MAIRIE

6 Novembre. — Rues Blériot, Martine, Cyprienne, Blancha, Faute, Riez, Petit Tournai de 46 à 198 et 27 à 176, Maisons Lonquéne, rue des Vallons de 2 à 258 et 147 à 279, imp. Segard, rues Castel Demulliers, Dames, Ismeau du Breuil, rues de Verdun, Jean Castel, du Breuil, des Lys, des Pleurs de 4 à 90, imp. Vandendriessche, rues Mouscron de 1 à 219, 11 Novembre, Jean Jaurès de 1 à 87, des Prés, Emile Bady, Anatour (impairs), de la Gare, Denis Pollet.

7 Novembre. — Rue des Ballons de 1 à 41 et 10 à 142 et Maisons Renard, rues des Roses, Berger, Thionville, rue Jonville, rues des Fleurs de 1 à 67, ruelle Wanin, rue Saint-Vincent de Paul de 8 à 118 et Maisons Delerolx, Maisons Bourlet, rangées Moutarde, Sent, de la Belle Promenade, rues Royale, Sapin Vert de 2 à 110, rangées Vandorne, rues Magenta, Haugadé, H. Briffaut de 2 à 58, Petit Tournai de 46 à 130, des Champs, Maisons Delerolx et Boulets, avec la rue des Champs, rangées Lepers, Hennion, Lefèvre et Provoust.

8 Novembre. — Rue Sapin Vert de 1 à 85, rangée du Christ, rues Pinguet, Watteau, Oran, cité Florin, rues Mitibel, C. Fraignac, Mazures, Boeldieu, ruelle Lefèvre, rue Bayard, ruelle et cour Wattesu, rue du Crétinier, cour Delaplace, rues Nadaud, Monge, Résistance de 2 à 42, de Calais de 2 à 22, imp. Harduin, rues des 3 Couleurs, Sergent Lefèvre, Comm Boisant de 140 à 218 et 201 à 205, imp. Prut.

10 Novembre. — Rues des Champs (impairs), St-Vincent de Paul (impairs), Gambetta, H. Briffaut de 60 à 190 et 1 à 179 et cours, de la Teinturerie, Calais de 5 à 27, de Béthune de 1 à 11 et 8 à 12, Pelta Faure, imp. Byttebier, rues de la Vigne, Ma Campagne, Fort Lillois, Cité du Pinson Vert.

11 Novembre. — Rue Jeanne d'Arc, cité Bétremieux, rues de l'Hôpital, Dragons, rangée Corette, rues Laure, des Fleurs de 2 à 60, Vauban, square Marlot, rue Pierre Catteau (au passage à niveau à la place Louise de Bettignies), Commandant Bossut (à la rue Faidherbe au Fort Lillois), Pierre d'Halluin, Vieille Place, rues des Lilas, des Buissonnets, Faidherbe de 10 à 282, rangées Beau Village et Dhulec, Dutilleul, rues Lafayette, Ste-Thérèse.

12 Novembre. — Rue Faidherbe de 3 à 295 et 282 à 348, cour Verstraete, rues Vélodrome, Jean Bart, Condorcet, Carnot de 150 à 326 et 287 à 317, imp. Cochin et Couteau 402 et 8 multiples, rue et cour Couteau et cour Hoste, rues Pétrole, du Rivage, Lebleuet, Blanchisserie.

13 Novembre. — Rue Pierre Catteau (de la Grand'Place au passage à niveau), cour Dubrulle, Jonville, Doutreluigne, rue de Roubaix, cour Leroy, rues Carnot de 1 à 116 et 2 à 147, Boileau, Salengro (pairs), Première Industrie (de la place Salengro au passage à niveau), cour Roes, C. Bouckaert, Nuttin, Mutilles, imp. Leclercq-Dupire, maisons Rousseau, place R. Salengro, rues Thiers de 1 à 45 et 2 à 108, Nain, Lorraine, Metz, Strasbourg.

14 Novembre. — Rues Carnot de 125 à 285, Industrie (passage à niveau à la rue Sartel), Arts, Commerce, Charles Quint, Beaurepaire, Batellier, Champagne, Espierres, Mouscou, 3 Bouteilles, Bons Enfants.

15 Novembre. — Rues J. Jaurès de 1 à 92, de la Poste, de la Gendarmerie, Halea Vertes, Grand'Place de 2 à 20, rues Pasteur, Beck de 1 à 44, du Congo, de France, Négrier, St-Joseph, Concorde, Claude Bernard, cour des Pompiers, sent. de l'Arenir, rue d'Alsace, sent. du Carin, rues de Leers (entre rue Concorde et rue Maternité), Salengro, Maternité (p.), Neuve (pairs).

17 Novembre. — Rues de Leers (pairs entre rues de la Paix et extrémité), Thiers de 106 à 148 et 47 à 147 et cours, avenue des Jardins, rue Caporal Leclercq, rues Beck prolongée, Leuridan, Noclain, Truffaut, Barthelot, Maisons Juba rue Beck (entre rue de la Paix et extrémité), de la Tannerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delcroix, Spriet et Hazebrouck, de la Paix.

A BONDUES

A LA MAIRIE

7 Novembre. — E h. : Moulin Cardon, Pavé des Ravennes ; à h. : Gravier de Mouvaux, Gris Mouchan, Beau Séjour, Route de Linselles, Croix Blancha, Chem. de l'Epée Royale, Bas Chemin, Pot de Fer ; 10 h. : Route Nationale de 64 à 320 ; 14 h. : Route Nationale de 110 à 306 ; 16 h. : Car. Legache, Pavé du Jambon, Car. Lebrun, Chanterelle, Pavé du Moulinet (quartier Gheysens).

8 Novembre. — à h. : Route Nationale de 1 à 116 et 2 à 62 ; 9 h. : Chanterelle (quartier Morand), rue du Bosquiel ; 10 h. : Fouquet-Lelong Poste, La Place, César Loridan ; 14 h. : Sent. Ma Campagne, Fort Montagne, Ciel des Champs, Coquinage, Les Obreux, René Hespel, Gravier du Christ, Port Debout, Chem. St-Georges.

A Neuville-en-Ferrain

ECOLE DES GARÇONS
11, rue d'Halluin

7 Novembre. — Rue du Tourcoing, Carr. du Christ, Sent. de l'Ecola, Sent. Ottevaara, Sent. de France, rue Jean Jaurès, Sent. Baguette, Carr. Tisserand, rue 6 Voies, Sent. des Armes de France, rue du Moulin.

8 Novembre. — Place de la Mairie, rue des Fromets, Carr. du Faubourg, Sent. de Roncq, rues de la Poste, du Dronckaert, du Bailly, Sent. du Sapin Vert, Carr. du Labyrinthe, rue du Coq Chantant, d'Halluin, Carr. du Pays, Cont. Eglise, rues du Bas Quartier, de la Latte, Patronage, Cimetière, Sent. de la Blanlisance.

GARDERIE DES ENFANTS ÉGLISE SAINTE-THERESE
Risquons-Tout)

16 Novembre. — Rue du Chemin Vert, Sant. de la Douane, rues du Berger, Aristide Briand, du Purgatoire, de la Forgette, de Gand, Carr. des Deux Nations, rue Emile Zola.

A FOREST

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Forest-sur-Marque que l'inscription des commandes de charbon se fera le novembre à la Mairie.

A WILLEMS

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Willems que l'inscription des commandes de charbon se fera les 7 et novembre, à l'Ecole (voir Mairie).

La 7 Novembre : pour les rues du Bocmetz, des Ecoles, de Templeuve, du Maréchal Foch, des Pollis, rue J. Pottiée, J. Jaurès, de la Mairie, des Ecoles.

La 8 Novembre : pour les rues de Lannoy, de la Vieille Caserne, la Place, rues de la République, de la Caserne, de France, du Petit Marais, de la Victoire, d'Hem, du Bon Conseil, du Grand Marais, de Chéreng, de la Gare.

A TOURCOING

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR N° 2
SUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, rue Carnot

7 Novembre. — Rues d'Honschoote, Moulin Tonton, Toulouse, Epidème, Orchies, J. Verne, Serpentine de Cours, des 5 Voies et cours, Erckmann-Chatrian.

8 Novembre. — Rues du Tilleul de 165 à la fin et 164 à la fin et cours Roussel et cours du N° 21, Balzac, Union, Chalons, Cadeau et cours, Sedin, de Roubaix, de la Tossée tout sauf 1 et 9 au cours.

15 Novembre. — Rues Fondeur, Omnibus, Beilly, St-Eloi, Danton, Stephenson, Nantes, place Sébastopol, avenue Lefrançois, Chateauroriand, Lafayette, O. Dron de 89 à 111 et 100 à 124, Albert Ier, F. Buisson, P. Corneille, place de la Gare, rue P. et J. Dervaux, Souflot, Cour Joyeux, rue du Tilleul de 1 à 163 et 2 à 164 et cours de 128 à 138, rue Louis Leloir.

QUAND ON REDOUTE LES POIGNÉES DE MAINS

Un rhumatisant hésite souvent à tendre la main, de peur qu'on ne la lui serre, si ne connaîtra plus cette appréhension quand il prendra des cachets Candol. Car le Candol calme la douleur et assoupit les articulations, car le Candol procure un soulagement rapide, profond, durable. Tiss Phies : 16 fr. 80 la boîte de 20 cachets Candol. 14.246

CARVIN

Une Roubaisienne arrêtée pour fabrication et vente de savon

Jeudi, vers 6 h. 30, alors qu'ils exerçaient une surveillance dans les cités de la fosse 5 des mines d'Ostricourt, à Libercourt, les gardiens de la paix rencontrèrent une femme portant deux valises lourdement chargées.

Les agents ouvrirent les valises suspectes et découvrirent 19 k. de savon en pains.

Conduite au Commissariat et invitée à faire connaître son identité, la trafiquante déclara se nommer : Witezak, née Lapauwa Marianne, demeurant 92, rue Bernard, à Roubaix, et qu'elle colportait du savon dans les cités. Continuant leurs investigations, les agents ne tardèrent pas à apprendre que Mme Witezak était déjà venue à Libercourt lundi dernier et qu'elle avait vendu 10 k. de savon en pains au prix de 125 fr. le kilo à une nommée Bobo née Kopyt Maria, demeurant 117, cité du Bois d'Epinoy. Une visite fut donc effectuée chez cette dernière où on retrouva 6 k. de savon, 2 k. ayant été consommés.

Devant l'importance de l'affaire, M. le Commissaire de police Gadeyne alerta le Commissariat de police de Roubaix qui effectua une visite au domicile de Mme Witezak. Au cours de cette dernière, la police découvrit une véritable savonnerie en miniature : 19 moules servant à fabriquer la marchandise et 22 peins fraîchement confectionnés furent saisis. Invitée à reconnaître les faits, Mme Witezak nia effrontément fabriquer elle-même du savon, et qu'il était impossible qu'on eut trouvé chez elle toute cette installation.

Mme Witezak a néanmoins fait l'objet d'une série de procès-verbaux pour création d'industrie sans autorisation, infraction aux mesures de rationnement, vente sans tickets, hausse illicite. Elle a été transférée à Béthune.

SAILLY-sur-la-LYS

Des Roubaisiens dévalisaient un stock de pommes de terre

Ces temps derniers, Mme Vve Ployart, 57 ans, cultivatrice, était victime d'un vol de 1.000 kilos de pommes de terre et avait déposé une plainte contre inconnu à la gendarmerie.

Or, l'autre nuit, des roubaisiens pénétrèrent en pleine obscurité dans la hangar de la cultivatrice. Ils remplissaient déjà leurs sacs de pommes de terre quand les gendarmes qui étaient en embuscade les surprirent en plein travail et les arrêtèrent.

Ce sont : Georges Vendug, 49 ans ; Narcisse Lelièvre, 32 ans ; Louis Planque, 34 ans ; Suzanne Lecomte, 29 ans, femme Achille Decotelle ; Marie Gille, 19 ans ; Achille Morel, 31 ans, tous demeurant rue François-Lefebvre, à Roubaix.

Inculpés de vol la nuit et en réunion, les Roubaisiens furent en outre gratifiés d'un procès-verbal pour circulation après l'heure du couvre-feu.

Ils ont été transférés à la prison de Béthune.

Tribunal correctionnel DE LILLE

LES FAUX TICKETS DE PAIN

Le 23 Juin 1942, des gendarmes de **Wattrelos** étaient alertés téléphoniquement par un de leurs collègues de **Quesnoy-sur-Deûle** qui venait de procéder à l'arrestation de personnes détenant des faux tickets de pain. L'une de celles-ci ayant mis en cause une ouvrière travaillant en usine à **Wattrelos**, les gendarmes interrogèrent cette ouvrière, Marie-Louise D..., domiciliée à **Herseaux (Belgique)**. Celle-ci a déclaré que son mari avait fait la rencontre d'un individu qui lui avait proposé d'échanger 1.500 gr. de tickets de pain pour du tabac. L'échange fut fait et Marie-Louise D... adressa les tickets à sa belle-sœur, Clotilde A..., domiciliée à **Péronnes**.

L'enquête se poursuivit et amena la découverte des autres complices : Eudoxie D..., étireuse à **Péronnes** ; Eudoxie D..., ménagère, à **Herseaux**, et Richard V..., à **Herseaux**.

Les condamnations suivantes ont été prononcées : Marie-Louise D... à 3 mois ; Eudoxie D... à 2.000 fr. d'amende ; Clotilde A... à 2.000 fr. d'amende ; Eudoxie D... à 3 mois par défaut ; Richard V... à 3 mois par défaut.

PROVISIONS D'HIVER

Léon Clarisse, ouvrier agricole à **Linselles**, et Germaine Vandekerkove, femme Clarisse, même commune, étaient poursuivis ; le premier, pour vol de pommes de terre à son patron ; la seconde, pour complicité. Deux mois d'emprisonnement à Clarisse : 1.500 fr. d'amende à sa femme.

L'ARACHIDE

Emile Demeyère, manœuvre à **Roubaix**, rue Edouard-Anseele, a dérobé 38 litres d'arachide au préjudice de la Société Dumortier frères. En outre il se rebella et porta des coups de ceinture de cuir aux gardiens de la paix. Il a été condamné à 3 mois d'emprisonnement.

LES TICKETS AU RESTAURANT

Garçon de restaurant à **Roubaix**, Henri Bonel, a retenu indûment des tickets d'alimentation. Trois mois d'emprisonnement. La propriétaire du restaurant a été relaxée.

L'EXPORTATION

Un cultivateur de **Baisieux**, Alfred Tahon, qui avait reçu 40 kilos de tabac, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Quintonine

La Fortifiant qui aide les Enfants à grandir

à Pr. 88 le Flacon. - Toutes Pharmacies.

LE BIEN D'AUTRUI

3 mois avec sursis à Suzanne Vanhaesbrouck, ménagère, rue Alfred de Musset à **Roubaix**, pour vol d'un billet de 1.000 fr. à une dame Bayard.

Emile Duhamel, rue Faidherbe à **Wattrelos**, a dérobé des bobines de laine à l'usine où il travaillait : 4 mois avec sursis.

— Angèle Gilivier, femme de ménage à **Wattrelos**, rue St-Vincent-de-Paul, pour vol d'une certaine quantité de laine à M. Wilfart, a été condamnée à 2 mois d'emprisonnement.

— Un mois à Andre Loof, de **Nauville-en-Ferrain**, pour vol de bobines de laine.

— Même peine à Kléber Liagre tisserand à **Tourcoing**, pour vol de canettes de laine.

— Un mois à André Brabant, rue de l'Alma, à **Roubaix**, pour vol de pommes de terre ; Vingt jours pour même délit à Alfred Dewaele, rue des Bept Ponts, à **Roubaix** ; un mois à Henri Deraedt, manœuvre à **Mouvaux**.

— Un mois à Noël Valée, 22 ans, rue Chevreul à **Croix**, pour vol de canettes de laine aux établissements Dubois à Roubaix.

INDESIRABLE

Six mois pour infraction à arrêté d'expulsion à Albert Vanhulle, contremaître à **Warvicq**.

OUTRAGES

— Pour même délit 15 jours à Noël Vanseveren, garçon boulanger à **Neuvilla-en-Ferrain**.

Pitié pour vos textiles !
LESSIVE 40
SUPER
EN COMPRIMÉS BLANCHISSANT PAR L'OXYGÈNE
N'use pas le linge
VENDUE SANS TICKET
VENTE EN GROS : 163, RUE RÉAUMUR - PARI